

28^{ème} TOUR DE RHUYS DE CYCLISTE

20 DIMANCHE
SEPTEMBRE 2015



Course Elite Nationale
comptant pour l'ACCDN ROCC Tour

Départ **Le Tour du Parc** - 13h20

Arrivée **Saint-Gildas-de-Rhuys** - 17h00

13h55 - Course d'attente féminine

Entrée
gratuite



GUIDE OFFICIEL

COURSE ELITE NATIONALE
Coureurs 1^e – 2^e catégorie



SOMMAIRE

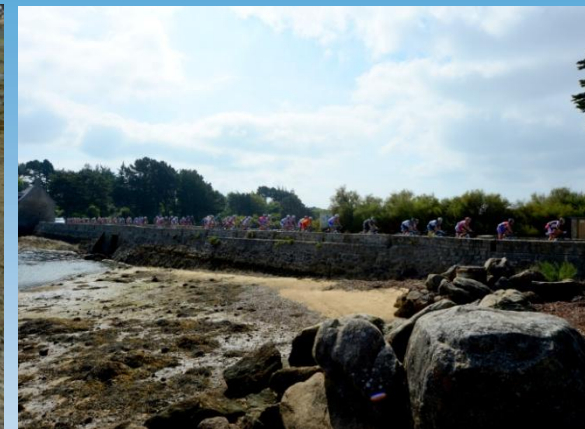


Le mot du Président	5
L'historique de l'épreuve.....	6
Les coordonnées de l'organisation	8
L'organigramme, les véhicules	9
La permanence, la salle de presse	10
Les points particuliers	11
Les recommandations, les hôpitaux	12
Le règlement particulier	13 - 14
Les équipes engagées	15
L'itinéraire – horaire	17
Les cartes du parcours, du départ neutralisé et du circuit d'arrivée.....	18 à 20
Les plans du site de départ et d'arrivée.....	21 – 22
Les profils.....	23
Le palmarès.....	24
Le programme Eco-cyclo.....	25 – 26
Les partenaires	27

RETOUR SUR L'ÉDITION 2014 FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DN2



Crédit photos : Fabrice Lambert



Le cyclisme de haut niveau dans un cadre exceptionnel

PALMARES DE L'ÉDITION 2014

CLASSEMENT 2014

RANG	NOM	PRENOM	EQUIPE	TEMPS
1	TELLIER	<i>Luc</i>	VC PAYS DE LOUDEAC	3h 37' 31"
2	MARCEL MILLET	Philémon	AC Bisontin	à 10 "
3	GOUSSET	Victor	CM Aubervilliers 93	mt
4	DE ALMEIDA	Guillaume	US Montauban	mt
5	LEBRETON	Pierre	Team Peltrax - CSD	à 13 "
6	CHAUDOY	Romain	UC Cholet 49	à 35 "
7	CHETOUT	Loïc	GSC Blagnac Vélo Sport 31	à 41 "
8	PLOUHINEC	Samuel	Team Peltrax - CSD	mt
9	MASSON	Christophe	EC Raismes Petite Forêt	mt
10	TORTELIER	Etienne	VC Pays de Loudéac	mt

VAINQUEUR DU TOUR DE RHUYS 2014



Luc TELLIER – VC PAYS DE LOUDEAC

165 KM A LA MOYENNE DE 45,513 KM/H



GSC BLAGNAC VELO SPORT 31

Vainqueur de la Coupe de France DN2 amateur

LE MOT DU PRESIDENT



Jérôme LAPPARTIENT

La 28ème édition du Tour de Rhuys cycliste arrive dans le prolongement, un an après, de la finale de la Coupe de France des clubs de division nationale 2 FFC qui avait connu son épilogue dans notre magnifique Presqu'île. Quelle superbe fête !

Fort de cette expérience, notre organisation se projette vers 2017, année du trentenaire de la création de notre classique et aussi 30^{ème} édition. Nous serons au rendez-vous pour accueillir de nouveau, espérons le, des coureurs et leur encadrement venus de toute la France.

D'ici là, en ce dimanche 20 septembre, « la course la plus rapide de l'Ouest » déroulera son ruban multicolore sur nos routes, longera nos cotes, invitera à venir découvrir les innombrables charmes d'un territoire d'exception, celui de la Presqu'île de Rhuys et du Golfe du Morbihan.

La vitesse toujours élevée (moyenne record de 45,513 km/h établie l'an dernier) laisse présager cette année encore un spectacle que seule la compétition de haut niveau peut offrir. Le parcours roulant et le circuit final de Saint-Gildas-de-Rhuys devraient permettre d'assister à une course dynamique, que le vent marin viendra peut-être pimenter.

L'île de Tascon, en plein cœur du Golfe du Morbihan, nous avait offert un départ unique, exceptionnel et tellement peu banal en 2014. Cette année, c'est au tour de l'Océan Atlantique de montrer sa grandeur, sur la commune de Le Tour du Parc.

L'alternance des communes départ et arrivée chaque année est l'une des clés de la longévité du Tour de Rhuys cycliste qui maintient ainsi son attractivité auprès des acteurs locaux, toujours concernés par l'événement. Autour d'une idée fixe, faire découvrir notre territoire d'exception, au sein du 50^{ème} Parc Naturel Régional de France et offrir un spectacle sportif de grande qualité, le Vélo Sport de Rhuys joue son rôle dans le concert de l'intercommunalité.

Les élus locaux soutiennent le Tour de Rhuys année après année, ses fidèles partenaires privés lui permettent de continuer à exister, l'action efficace et le dévouement des bénévoles lui assurent une organisation de qualité. Les grands projets ne se réalisent jamais seuls.

Je tiens à adresser mes remerciements sincères à toutes celles et ceux qui apportent leur soutien, leur énergie et donnent de leur temps au service du cyclisme et du Tour de Rhuys.

Jérôme LAPPARTIENT

Président du Vélo Sport de Rhuys, Directeur de l'organisation

L'HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE



Le Tour de Rhuy's cycliste est né en 1987 d'une idée de Joseph Lappartient qui a dirigé son organisation lors des trois premières éditions avant que l'épreuve, qui n'avait pu avoir lieu en 1990, soit relancée en 1991 par Jean-Claude Volant.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuy's va acquérir un caractère intercommunal en 1998 lorsque David Lappartient, nouveau et jeune président du Vélo Sport de Rhuy's proposa départ et arrivée alternativement entre toutes les communes de la Presqu'île de Rhuy's.

Cette vocation intercommunale permet aujourd'hui de mobiliser toutes les communes et leurs comités des fêtes, d'animations et de quartiers respectifs, pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs, sous les contraintes liées au trafic automobile encore important à cette époque de l'année. C'est un point essentiel et un gage de pérennité.

Coté sportif, l'épreuve est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuy's, entre l'inégalable Golfe du Morbihan et l'Océan Atlantique. Toujours disputée à vive allure, preuve en est le record de la moyenne de 45,513 km/h en 2014, la course justifie chaque année son titre officieux de « Course la plus rapide de l'Ouest ».

Riche de son passé, le Tour de Rhuy's continue d'évoluer par étapes et constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Il a accueilli l'an dernier la finale de la Coupe de France des clubs de division nationale 2 FFC.

En 2007, Julien Simon l'avait emporté aisément à Le Hézo pour l'une de ses dernières courses avant son passage chez les professionnels. Laurent Pichon est monté sur le podium en 2009 à Saint-Gildas de Rhuy's, Angélo Tulik a triomphé en 2011 à Arzon et Maxime Cam en 2013 à Saint-Armel. L'an dernier, Loïc Chétout prenait la 7^{ème} place pour une de ses dernières courses en tant qu'amateur avec le GSC Blagnac-VS31.

Mis en lumière dans la presse quotidienne régionale, le Tour de Rhuy's dispose de partenaires fidèles et solides : la CCP Rhuy's, les partenaires institutionnels et des sociétés privées actives sur le territoire. TV RHUYS, toute nouvelle WebTV basée à Sarzeau, couvrira également l'événement cette année, au cœur de la course.

Aujourd'hui dans la troisième décennie de son histoire, sous la Présidence de Jérôme Lappartient, le Tour de Rhuy's reste une belle épreuve cycliste et un événement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuy's, les deux objectifs fixés d'emblée par son créateur.

L'héritage a été préservé !



MATRILDE L'AZOU

LE 28^{ème} TOUR DE RHUYS

Un spectacle unique en Presqu'île de Rhuys



Composition du bureau du club organisateur

Le Vélo Sport de Rhuy's – 63ème année d'existence

Président	LAPPARTIENT Jérôme – 8, allée de Tévenec 56370 SARZEAU – jerome.lappartient@wanadoo.fr
Vice président	ROBIC Yann – Duer 56370 SARZEAU – yannrobic@wanadoo.fr
Secrétaire gale	CADO Antoine – 4, impasse Ar Vran 56370 SARZEAU – antoine.cado@club-internet.fr
Secrétaire adjoint	LE BODO Jean-Claude – 26, rue Clos Kerlann 56450 SURZUR – borhis-lebodo@orange.fr
Trésorière gale	BRENELLIERE Sophie – 8, chemin du Meunier 56730 St Gildas – sophie_brenelliere@hotmail.com
Trésorière adjointe	MASSE Anne – 12 place du Verger 56390 GRAND-CHAMP – anne_de_course@wanadoo.fr
Membres	JACOB Christian – Le Spernac 56370 SARZEAU – christian.jacob669@orange.fr LAPPARTIENT Stéphanie – Duer 56370 SARZEAU – steph19_fr@yahoo.fr LAURENT Marcel – 7, rue de Kerlohé 56370 SARZEAU – paulette_laurent@orange.fr LE GAC Lionel – 103, rue Benjamin Roysard 56000 VANNES – lionel.legac@gmail.com LE GUEN Joël – 63, rue Tal Er Chapel 56370 VANNES – leguenjoel@orange.fr LESUEUR Lionel – 4, rue de Pesketaour 56370 SARZEAU – linel.lesueur@cegetel.net MICHEA Franck – Impasse de Kerpaul 56370 SARZEAU – franckmicheabmx@gmail.com

Coordonnées téléphoniques, e-mails des principaux responsables de l'organisation

DIRECTEUR DE L'ORGANISATION (Jérôme Lappartient) : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@wanadoo.fr
ACCUEIL VIP (Sylvie Burguin) : 06.98.63.70.20 – msorg@voila.fr
COURSE – PROTOCOLE (Jérôme Lappartient) : 06.03.35.46.53
COURSE D'ATTENTE (Jean-Claude Le Bodo) : 06.10.26.37.27 – borhis-lebodo@orange.fr
DECLARATION PREFERATORALE (Lionel Lesueur) : 06.09.56.22.50 – lionel.lesueur@cegetel.net
LOGISTIQUE DEPART (Christian Jacob) : 06.31.34.39.50 – christian.jacob669@orange.fr
LOGISTIQUE ARRIVEE (Lionel Lesueur) : 06.09.56.22.50 – lionel.lesueur@cegetel.net
PILOTES – RADIO TOUR (Joseph Lappartient) : 06.14.34.35.78 – jo.lappartient@wanadoo.fr
PRESSE (Guy Séveno) : 06.80.47.45.88 – msorg@voila.fr
RELATIONS EQUIPES (Guy Séveno) : 06.80.47.45.88 – msorg@voila.fr
REPROGRAPHIE (Yann Robic) : 06.89.56.01.75 – yannrobic@wanadoo.fr
SECRETARIAT GENERAL (Antoine Cado) : antoine.cado@orange.fr
SECURITE COURSE (Thierry Jambou) : 06.78.29.29.15 – jth1@orange.fr
SIGNALEURS (Yvon Launay) : 06.75.16.80.61 – launay.yvon@wanadoo.fr
TRESORERIE (Sophie Brenellière) : sophie_brenelliere@hotmail.com
VALORISATION DES SITES (Yannick Guéguen) : 06.64.85.62.28 – ygueguen@centreculinare.com



ORGANIGRAMME

L'équipe organisatrice

Directeur de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Course (Jérôme LAPPARTIENT)

Relations équipes	Guy SEVENO
Relations arbitres	Joseph LAPPARTIENT
Relations presse	Guy SEVENO
Permanence sportive & accréditations	Yann ROBIC
Responsables pilotes	Joseph LAPPARTIENT
Speaker officiel	Jean GILLET
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER
Photo-finish	Lionel CARADEC
Informaticien classts	Lionel CARADEC
Ardoisière	Auréli ROBIC
Radios/Assistance	Christian MEHEUT (VITTA) François LARVOR
Infos course-podium	Patrick LAUTRAM
Course d'attente	Jean-Claude LE BODO

Sites et logistique (C. JACOB / Y. GUEGUEN)

Site départ	Christian JACOB Franck MICHEA Dominique TREMAUDAN
Site arrivée	Yannick GUEGUEN Marcel LAURENT Jean-Claude LE BODO
Restauration	Christian JACOB Antoine CADO
Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT Sylvie BURGUIN
Fléchage/Défléchage	Marcel LAURENT Joël LE GUEN
Coordination départ	Vincent GLOAGUEN
Vente programmes	Michelle LAPPARTIENT Anne LAPPARTIENT
Soutien logistique	Agence technique dép.

Sécurité (T. JAMBOU / L. LESUEUR)

Responsable sécurité	Thierry JAMBOU
Responsable signaleurs	Yvon LAUNAY
Déclarations officielles	Lionel LESUEUR
Voiture pré-ouverture	Jean ROBIC
Voiture ouvreuse	Patrick GUILLERME
Fourgon balai	Marcel LAURENT
Régulation	Jean-Pierre LE GOFF Jean LE FLOC'H Guy LE GARS Jean-Yves L'HARIDON

Le collège arbitral

Présidente du jury	Morgane GARNIER	Arbitre à moto	Anne MASSE
Membre du jury	Guy AUFFRET	Arbitre à moto	Carole DAGORNE
Membre du jury	Ludovic JOUAN	Arbitre véhicule balai	Micheline LE MOIGNE
Juge à l'arrivée	Julien GLOAGUEN	Président du jury course d'attente	Patrick LAUTRAM

Les voitures, chauffeurs et passagers

Direction	Vincent GLOAGUEN & Jérôme LAPPARTIENT
Invités (2)	Yannick GUEGUEN & Invités
Président du jury	Arnaud ROBIN & Morgane GARNIER
Arbitre avant	Arnaud LE PALLEC & Guy AUFFRET
Arbitre arrière	Ludovic MAINGUY & Ludovic JOUAN
Juge à l'arrivée	Micheline LE MOIGNE & Julien GLOAGUEN
Médecin	Lionel LE GAC & Dr. Pierre-Yves TREGUER
Assistance neutre 1	Christian MEHEUT & François LARVOR (méca.)
Assistance neutre 2	Sébastien ROBIC & Luc COURTRAI (méca.)
Assistance neutre 3	Sylvain SAVREUX & Dominique L'HENORET(méca.)
Ambulance	SARL BZH TAXIS AMBULANCES

Les pilotes motos

Informations course	Marc LEFORESTIER (ABEC)
Arbitre avant	Eric NAEL (ABEC)
Arbitre arrière	Lucien JALU (ABEC)
De l'ardoisière	Dominique TREMAUDAN
Presse	Sylvain RONDOUIN (ABEC) – Yann SARASIN
Guidage circuit	Thierry JAMBOU – Dominique LEROUX
Premiers secours	Didier JULE (ABEC)
Sécurité (tous ABEC)	Laurent BOULER David DENIS Philippe LAUDREN
Yvonnick TREHIN	Philippe MICHELO Quentin NICOLAS Jacques RUSQUET
Eric LE SAMEDY	Jean-Gildas TOUZE

PERMANENCE DE DEPART – LE TOUR DU PARC – Camping municipal du Roch Vétur

Impasse des Courlis

Sur le site de départ – Dans le camping municipal – Sous chapiteaux

Ouverture de la Permanence : de 11H00 à 13H00

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants: de 11H00 à 11H45

Réunion des directeurs sportifs : à 12H00 au même endroit

PERMANENCE D'ARRIVEE – SALLE DE PRESSE – LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS – Salle communale Kercaradec

Route de Kercaradec

Dans les locaux de la salle communale, située à environ 1500 m de la ligne d'arrivée

Ouverture : de 17H00 à 19H00



POINTS PARTICULIERS

Le parcours du « Tour de Rhuy », long de 154 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 122,500 km à travers les communes du canton de Sarzeau (Presqu'île de Rhuy) plus Le Hézo et Surzur puis de 5 tours d'un circuit de 6,300 km à Sarzeau soit 31,500 km.

Passages délicats :

- > Km 6,7 et 48,2 : Rétrécissement du à la présence d'îlots séparateurs de la chaussée au lieu –dit « Le Poulhors »
- > Km 24,3 : Rétrécissement dans le village de Béninze
- > Km 25,8 : Gauche – Droite dans le village de Kerners
- > Km 28,2 à 28,4 : Ralentisseur à l'entrée d'Arzon dans une rue en faux-plat descendant puis court passage en pavés dans le bourg
- > Km 38,9 : Rétrécissement du à la présence d'îlots séparateurs de la chaussée au village de « Fournevay »
- > 41,6 à 42,0 : Traversée du centre ville de Sarzeau avec rue étroite et présence de bordures en granit formant des jardinières
- > Km 91,8 : Virage serré à gauche dans Le Hézo, à coté de l'église
- > Km 93,5 : Traversée étroite du centre bourg de Saint-Armel, près de l'église

Revêtement routier déformé par endroits : Km 33,3 à 40,0 - 79,1 à 84,3 – 85,9 à 91,0 – 101,2 à 107,0 – 113,3 à 119,1



SECURITE ET RECOMMANDATIONS

> La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 145 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).

Sur le circuit final de Saint-Gildas-de-Rhuys, trente cinq signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.

> Un dispositif ambulant avec voiture ouvreuse et en pré-ouverture, et véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.

> Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne.

> Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.

Ces personnes seront toutes titulaires d'une licence 2015 de la FFC.

L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi Française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.

> La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à cinq reprises :

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| - du km 10,6 au km 12,8 = 2,2 km | - du km 43,4 au km 44,6 = 1,2 km |
| - du km 21,4 au km 23,3 = 1,9 km | - du km 96,0 au km 101,2 = 5,2 km |
| - du km 29,0 au km 32,7 = 3,7 km | - du km 112,5 au km 113,3 = 0,8 km |

La plus grande prudence est demandée aux coureurs et suiveurs, dans le respect du code la route : seule la voie de droite doit être empruntée.

> Les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le collègue des arbitres.

> **Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 20 septembre, les routes seront probablement bien fréquentées.**

HÔPITAUX : CENTRE HOSPITALIER DE BRETAGNE SUD - Hôpital Chubert

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX

Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)



REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « Tour de Rhuys » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuys », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 20 septembre 2015.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

L'engagement individuel est autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 (dernier alinéa) du règlement FFC, le nombre de coureurs par structure est de 12 au maximum. Une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.

La participation des équipes continentales UCI françaises est autorisée.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 20 septembre 2015 de 11H00 à 13H00 sur le site de départ du camping municipal du Roch Vétur à Le Tour du Parc (sous chapiteaux).

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 20 de 11H00 à 11H45.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 12H00 le dimanche 20 septembre 2015 et aura lieu sous les chapiteaux prévus à cet effet sur le site de départ.

La permanence d'arrivée se situera dans les locaux de la salle communale Kercaradec, route de Kercaradec à Saint-Gildas de Rhuys. Elle sera ouverte de 17H00 à 19H00.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz. Les liaisons radio sont assurées par la société VITTA.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen d'une voiture de la société VITTA et de deux autres de l'organisation. Ces trois véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

Une zone de ravitaillement fixe est à disposition du personnel d'encadrement entre le Pont de Banastère et le giratoire des 4 Chemins : km 59,5 à 61,5 puis km 69,1 à 71,1, lors des deux boucles de 9,6 km effectuées sur la partie en ligne.

Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et après la ligne d'arrivée jusqu'à trois tours de l'arrivée (18,9 km).

Ce ravitaillement pied à terre sera effectué par le personnel d'accompagnement des équipes. En dehors, il sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 6,300 km à parcourir cinq fois.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.012 du règlement FFC, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes entre les coureurs, y compris d'un même club, n'est pas autorisé. Toute entraide mécanique entre coureurs entraîne leur mise hors course immédiate.



ARTICLE 10. CLASSEMENTS ANNEXES

Les classements annexes suivants seront disputés sur le Tour de Rhuys avec remise de prix au protocole :

Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur huit sprints aux endroits suivants (cf. Itinéraire-horaire) :

Km 17,200 : Saint-Gildas-de-Rhuys	Km 85,400 : Surzur
Km 27,500 : Arzon	Km 91,800 : Le Hézo
Km 41,600 : Sarzeau	Km 94,600 : Saint-Armel
Km 58,400 : Le Tour du Parc	Km 122,500 : St Gildas de Rhuys

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction des critères suivants par ordre de priorité : plus grand nombre de victoire dans un sprint intermédiaire SAUR puis meilleure place à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Le vainqueur est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit 15 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis deux sur la ligne.

Challenge INTERSPORT par équipe déterminé à partir de la somme des places des trois premiers coureurs de chaque équipe à l'issue de l'épreuve.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

Seules les équipes ayant au-moins trois coureurs classés peuvent concourir.

L'équipe gagnante est récompensée lors de la cérémonie protocolaire. Tous les coureurs partants et le directeur sportif sont invités au podium et reçoivent une récompense en nature.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 1996)
- Le premier coureur de la 2^{ème} catégorie
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le coureur Morbihannais le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le coureur Breton le mieux classé à l'issue de l'épreuve
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique
- La meilleure équipe du Challenge INTERSPORT à l'issue de l'épreuve

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet dans la salle communale Kercaradec, route de Kercaradec à Saint-Gildas-de-Rhuys.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt cinq premiers coureurs classés :

1 ^{er}	197	6 ^{ème}	85	11 ^{ème}	37	13 ^{ème}	14	21 ^{ème}	11
2 ^{ème}	146	7 ^{ème}	73	12 ^{ème}	30	14 ^{ème}	14	22 ^{ème}	9
3 ^{ème}	122	8 ^{ème}	61	13 ^{ème}	24	15 ^{ème}	14	23 ^{ème}	9
4 ^{ème}	110	9 ^{ème}	49	14 ^{ème}	18	16 ^{ème}	12	24 ^{ème}	9
5 ^{ème}	98	10 ^{ème}	43	15 ^{ème}	15	20 ^{ème}	11	25 ^{ème}	9

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

EQUIPES ENGAGEES



**UC NANTES
ATLANTIQUE (PDL)**



**SOJASUN ESPOIR
ACNC (BRE)**



VENDEE U (PDL)



**BREST IROISE
CYCLISME 2000 (BRE)**



**VC PAYS DE LOUDEAC
(BRE)**



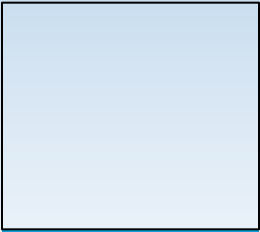
**COTES D'ARMOR
CYCLISME (BRE)**



UC CHOLET 49 (PDL)



**VC PAYS DE LORIENT
(BRE)**



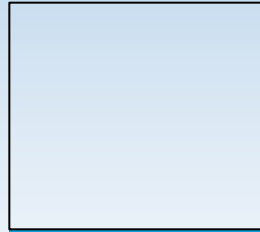
VC PONTIVYEN (BRE)



**TEAM PAYS DE
DINAN (BRE)**



**POC COTE DE LUMIERE
(PDL)**



**OLYMPIQUE CYCLISTE
DE LOCMINE (BRE)**



**US SAINT-HERBLAIN
(PDL)**



**AC LANESTER 56
(BRE)**



**VELO SPORT
VELLETAIS (PDL)**



**HENNEBONT
CYCLISME (BRE)**



28^{ème} TOUR DE RHUYS CYCLISTE

Itinéraire-Horaire, cartes et profils

28EME TOUR DE RHUYS CYCLISTE - 20/09/2015 - ITINERAIRE-HORAIRE



DEPART DE LE TOUR DU PARC

Rassemblement de départ : Camping municipal du Roch Vétur (Impasse des Courlis).

Signature : de 12H15' à 13H10'. Appel des coureurs : 13H05'. Départ fictif : 13H20', par la rue de la Plage.

Départ réel lancé : 13H30', rue de Banastère (D.324), 100m au-delà du giratoire du Bois de la Salle, après 5,800 km neutralisés.

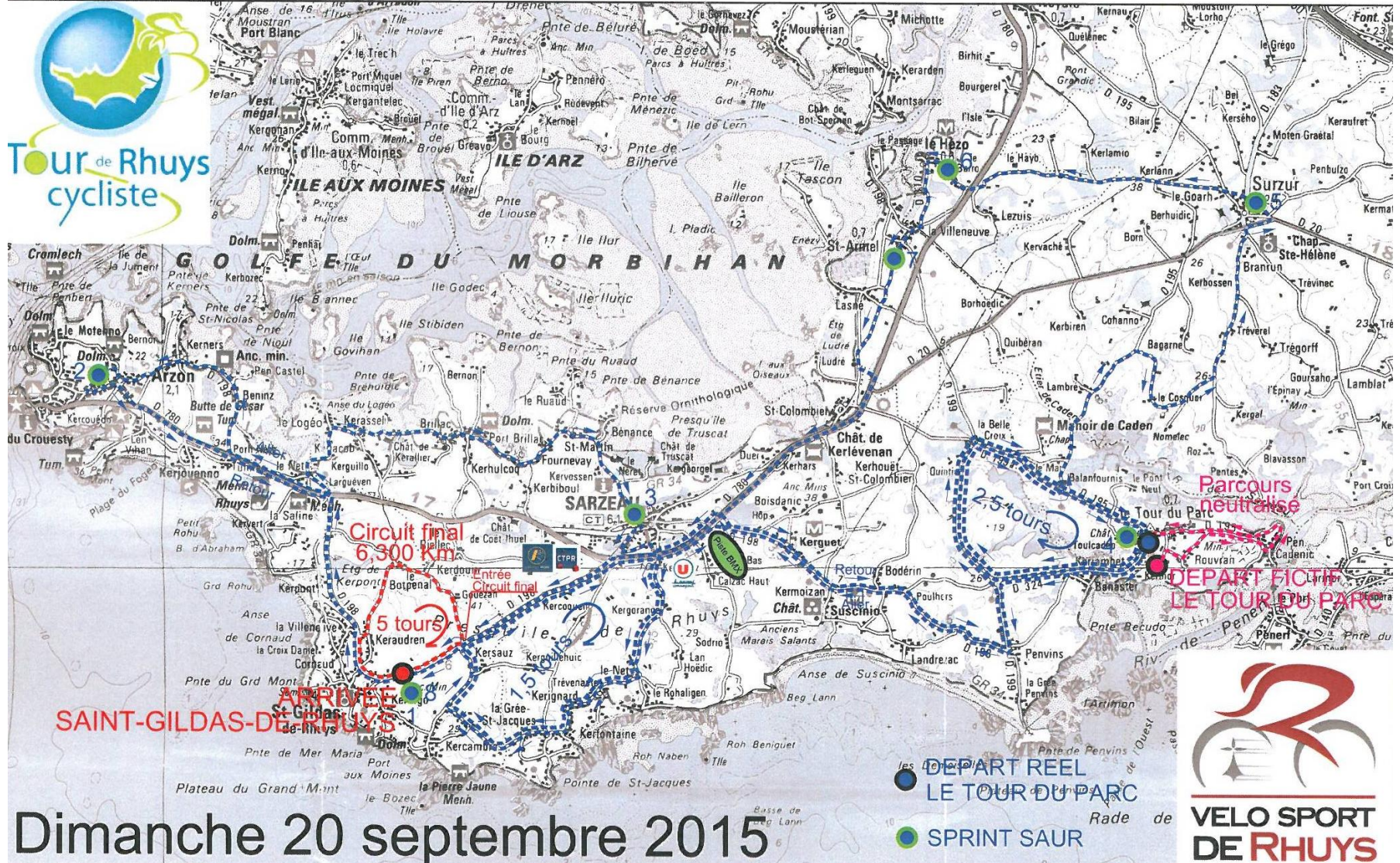
ARRIVEE A SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

Route de Sarzeau (D.198), face au garage Auto Passion de Rhuys, à l'extrémité d'une ligne droite de 250m de plat (largeur 7m).

KILOMETRES		ITINERAIRE	HORAIRE	
A parcourir	Parcourus		Moyenne de la course	
			45 KM /H	43 KM/H
		DEPART FICTIF - LE TOUR DU PARC - CAMPING MUNICIPAL	13H20	13H20
154,0	0,0	DEPART REEL - Rue de Banastère (D.324)	13H30	13H30
151,1	2,9	Giratoire des 4 chemins A gauche D.199	13H34	13H34
149,7	4,3	Penvins A droite D.198	13H36	13H36
143,4	10,6	SARZEAU - Giratoire de Kerblanquette 2ème sortie D.780	13H44	13H45
142,0	12,0	Giratoire de Kergroës Tout droit V.C.	13H46	13H47
141,2	12,8	Giratoire de Kerollaire (D.198 - D.780) 3ème sortie D.198	13H47	13H48
136,8	17,2	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Ligne d'arrivée Tout droit Sprint SAUR	13H53	13H54
136,3	17,7	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS (Entrée) A droite	13H54	13H55
132,6	21,4	Giratoire du Net sur D.780 3ème sortie D.780	13H59	14H00
130,7	23,3	Carrefour D.780 - D.198 A droite D.198	14H01	14H03
128,2	25,8	Kerners Gauche / Droite	14H04	14H06
126,5	27,5	ARZON - Rue des Ajoncs Tout droit Sprint SAUR	14H07	14H08
125,6	28,4	ARZON (Centre) Tout droit	14H08	14H10
121,3	32,7	Giratoire du Net sur D.780 4ème sortie V.C.	14H14	14H16
119,5	34,5	Le Logeo (petit giratoire) A droite	14H16	14H18
117,2	36,8	Brillac Tout droit	14H19	14H21
112,4	41,6	SARZEAU - Haut du Bindo Tout droit Sprint SAUR	14H26	14H28
111,5	42,5	Rue de la Madeleine - Rue Raymond Marcellin A gauche	14H26	14H29
110,6	43,4	Giratoire de Kergroës sur D.780 3ème sortie D.780	14H28	14H31
109,4	44,6	Kerblanquette A droite D.198	14H29	14H32
103,4	50,6	Penvins A gauche D.199	14H38	14H41
102,1	51,9	Giratoire des 4 chemins - 1er passage Tout droit	14H39	14H42
99,1	54,9	Belle-Croix - 1er passage A droite D.199a	14H43	14H46
97,1	56,9	Balanfournis - 1er passage (début 1ère boucle) Tout droit	14H46	14H49
95,6	58,4	LE TOUR DU PARC (Bois de la Salle) - 1er passage A droite D.324 Sprint SAUR	14H48	14H51
86,0	68,0	LE TOUR DU PARC (Bois de la Salle) - 2ème passage A droite D.324	15H01	15H05
77,9	76,1	Balanfournis - 3ème passage (fin 2ème boucle) A gauche D.195	15H11	15H16
73,0	81,0	Près Sainte-Anne Grapon A gauche V.C.	15H18	15H23
69,7	84,3	SURZUR (Giratoire sur D.20) A droite D.20	15H22	15H27
68,6	85,4	SURZUR (Carrefour sur D.183) Tout droit Sprint SAUR	15H24	15H29
63,4	90,6	La Croix de Kermarh (Giratoire sur D.780) Tout droit / Gau.V.C.	15H31	15H36
62,2	91,8	LE HEZO (Bourg) A gauche Sprint SAUR	15H32	15H38
60,5	93,5	SAINT-ARMEL (Bourg) Tout droit	15H35	15H41
59,4	94,6	Près Le Vandour Tout droit Sprint SAUR	15H36	15H42
58,0	96,0	Giratoire de Saint Colombier sur D.780 A droite D.780	15H38	15H44
52,8	101,2	SARZEAU - Giratoire de Kergroës A gauche	15H45	15H51
51,5	102,5	Côte de Kergorange Tout droit	15H47	15H53
50,0	104,0	Côte de Trévenaste Tout droit	15H49	15H55
48,3	105,7	Côte de La Grée Saint-Jacques A gauche	15H51	15H57
46,7	107,3	Côte du Cossai Tout droit	15H53	16H00
44,7	109,3	Carrefour V.C. - D.198 (Les Serres) - Début de la boucle A droite D.198	15H56	16H03
41,5	112,5	Giratoire de Kerollaire (D.198 - D.780) A droite D.780	16H00	16H07
40,7	113,3	SARZEAU - Giratoire de Kergroës A droite	16H01	16H08
39,4	114,6	Côte de Kergorange Tout droit	16H03	16H10
37,9	116,1	Côte de Trévenaste Tout droit	16H05	16H12
36,2	117,8	Côte de La Grée Saint Jacques A gauche V.C.	16H07	16H14
34,6	119,4	Côte du Cossai Tout droit	16H09	16H17
32,6	121,4	Carrefour V.C. - D.198 (Les Serres) - Entrée circuit final A gauche D.198	16H12	16H20
31,5	122,5	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - Ligne d'arrivée - 1er passage Sprint SAUR	16H13	16H21
0,0	154,0	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS - ARRIVEE (après 5 tours de 6,300 km)	16H55	17H05

LA CARTE DU PARCOURS 2015

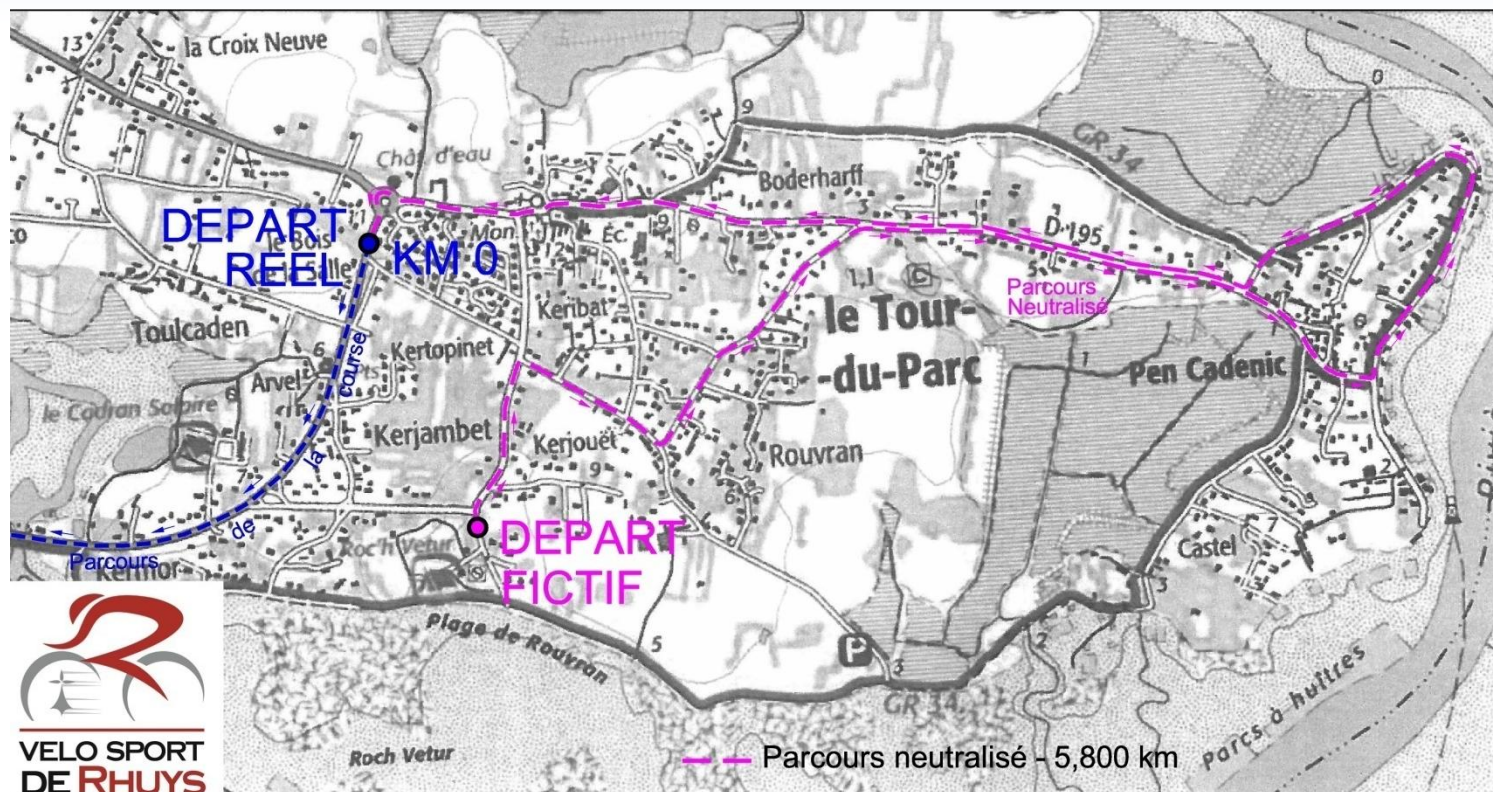
28^{ème} TOUR DE RHUYS : 154 KM DE COURSE



LA CARTE DU DÉPART 2015



Le Tour du Parc



LE TOUR DU PARC – CAMPING MUNICIPAL

- Présentation des équipes : de 12h15 à 13h05, près entrée camping
- Départ fictif : à 13h20, devant l'entrée du camping
- Distance neutralisée = 5,800 km

LE CIRCUIT D'ARRIVÉE 2015

SAINT-GILDAS DE RHUYS

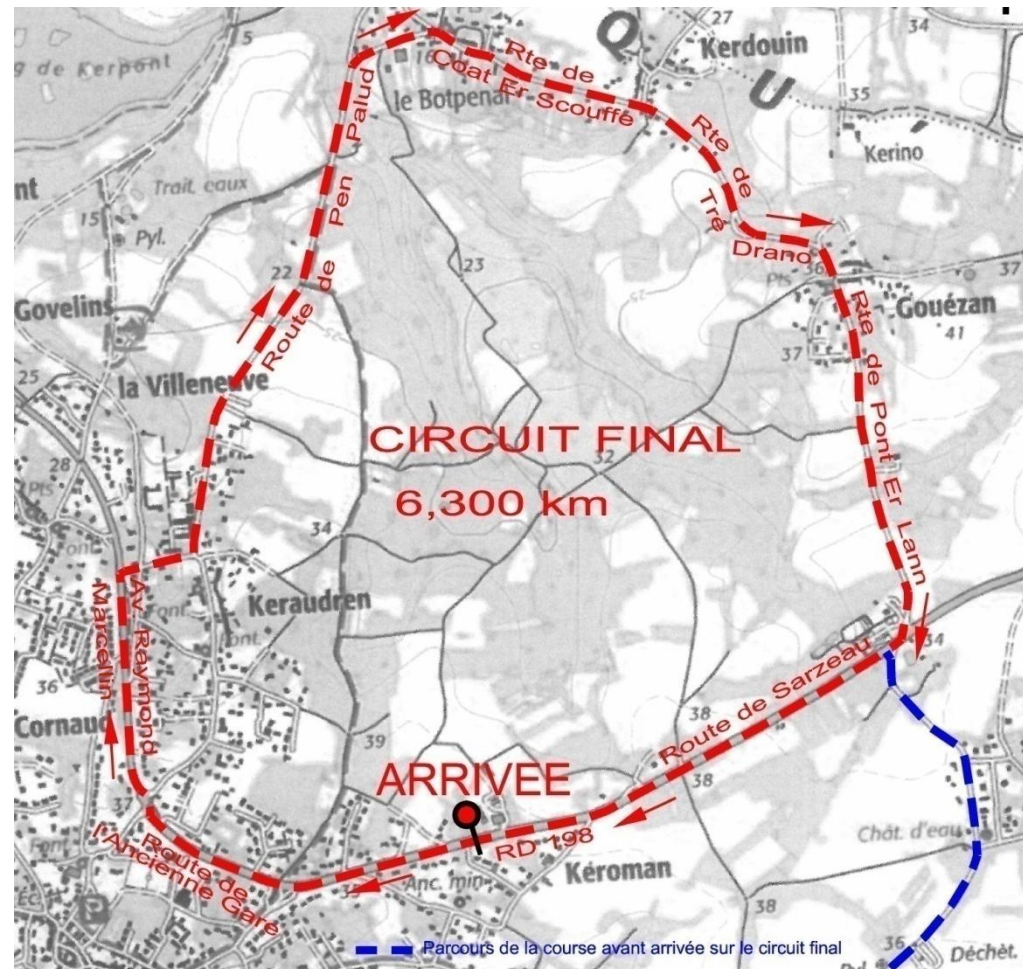
- 1^{er} passage sur la ligne d'arrivée vers 13h53
- Entrée sur le circuit final vers 16h15
- 5 tours de circuit de 6,300 km = 31,500 km
- Arrivée route de Sarzeau vers 17h00

**COURSE D'ATTENTE RÉSERVÉE
AUX DAMES 17 ANS et +**

DEPART : 13h55

ARRIVÉE : 16h00

12 tours de 6,300 km = 75,600 km



PLANS DU SITE DE DEPART – LE TOUR DU PARC – CAMPING MUNICIPAL



PLANS DU SITE D'ARRIVÉE – SAINT-GILDAS-DE-RHUY – ROUTE DE SARZEAU

Tour de Rhuy 2015 – Accès Site d'arrivée : Saint-Gildas de Rhuy



Tour de Rhuy 2015 – Site d'arrivée : Dérivation D.S. et motos

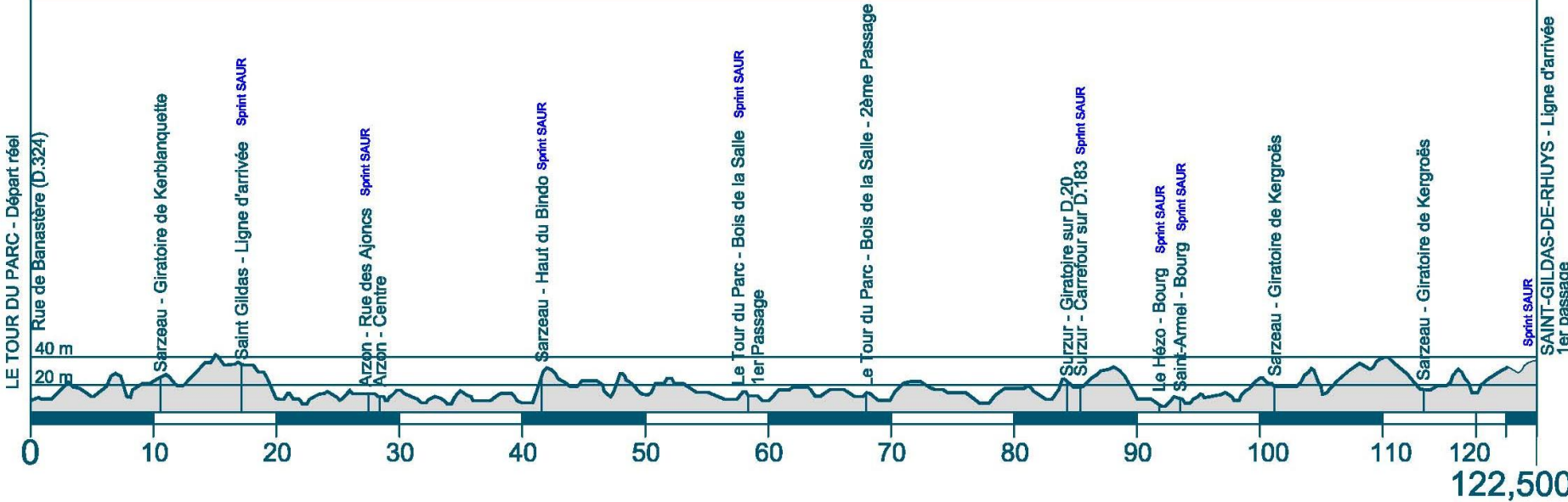


Tour de Rhuy 2015 – Site d'arrivée : Saint-Gildas de Rhuy



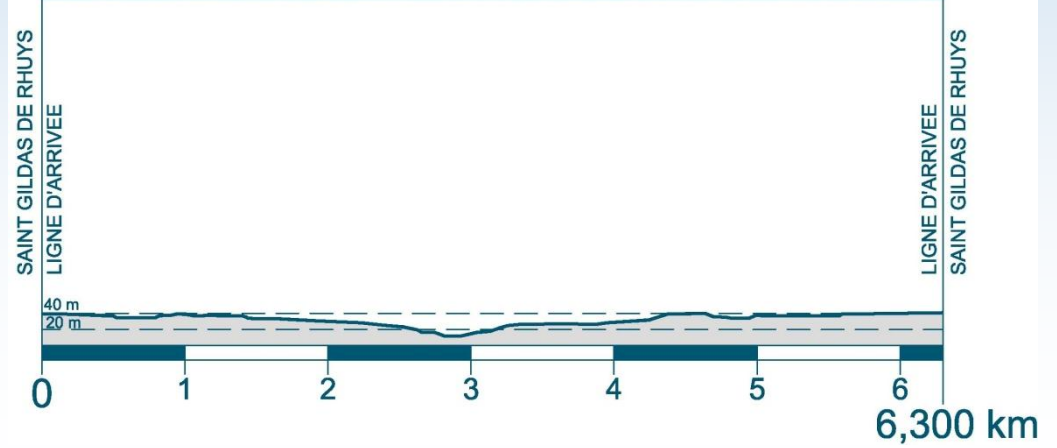
PROFILS DE L'EPREUVE

TOUR DE RHUYS 2015 - PROFIL DU PARCOURS EN LIGNE - LE TOUR DU PARC / SAINT GILDAS



Dénivelé positif total : 1170 m
Parcours en ligne : 945 m
Circuit final (5 tours) : 225 m

TOUR DE RHUYS 2015 - PROFIL DU CIRCUIT FINAL A SAINT-GILDAS-DE-RHUY (5 TOURS = 31,500 km)



PALMARES DE L'ÉPREUVE DEPUIS SA CRÉATION EN 1987

Année	Départ	Arrivée	Distance	Moyenne	Partants	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Rég. / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y. LE CORRE C.C. PLANCOËT	RIVIER VELOCE VANNETAIS	GUEGUAN VELOCE VANNES	
1988	Arzon	Sarzeau				G. BIGOT U.S. CRETEIL	G. DANO A.S.K. HENNEBONT	W. MILLOUX A.C. QUESTEMBERT	
1989	Arzon	Sarzeau				R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	S. LAUNAY VELOCE VANNETAIS	S. CORLAY V.C.P. LORIENT	S. VOLANT V.S. RHUYS
1990	NON	ORGANISE							
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,521	91	R. CADOU A. C. TREGUNC	P. GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	J.F. RIVIER M.C.C. PAYS AVEN	P. GUEGUAN VELOCE VANNETAIS
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,426	115	E. LE BRETON V.C. PONTIVY	H. GUILLAUME V.C. PONTIVY	C. MASSE V.S. QUIMPER	N. FILLAUD V.C. LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,367	160	C. MASSE V.S. QUIMPER	R. MEREL U.S. SAINT HERBLAIN	H. GUILLAUME U.C.K. VANNES	E. LE SCIQLIEUR E.C. EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,923	127	R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	G. LE RET U.C. AURAY	M. FEIPELER ASPTT ST BRIEUC	G. LE RET U.C. AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,693	142	S. ROSELIER A.S.K. HENNEBONT	S. GICQUEL C.O.C. FOUGERES	C. MALHERBE U.C. JOSSELIN	Y. NEVO V.C. LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,125	70	F. PELTIER A.S.K. HENNEBONT	P. MOORE C.C. BLAVET	R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	C. JICQUIEAU V.S. RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,837	151	B. REDONDO U.C.K. VANNES	P. LEGREE U.C.L. HENNEBONT	M. CLAIN U.C. LIANCOURT	M. GRIGOLETTO V.C. PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy	128,700	42,009	162	F. PELTIER A.S.K. HENNEBONT	A. HUE C.O.C. FOUGERES	S. HERIQUET U.C.L. HENNEBONT	E. BERTHOU B.I.C. 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T. WASZKIEWICZ U.S. PONTCHATEAU	S. LE GUELVOUIT A.S.K. HENNEBONT	D. RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,625	114	Y. MARIE U.S. LA GACILLY	E. GICQUEL A.S.K. HENNEBONT	P. LE BARBIER V.C. DINAN	A. LE BOULANGER V.S. RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuy	Le Hézo	120,600	40,881		R. COQUEN A.S.K. HENNEBONT	A. ABBE U.C. LAMBALLE	P. LE BARBIER A.S.K. HENNEBONT	A. ABBE U.C. LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D. LE ROCH V.C. PONTIVY	F. LUBERT A.S.K. HENNEBONT		
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuy	120,700			J. HERVIO O.C. LOCMINE	D. JEGO E.C. QUEVEN		
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,614	100	D. JEHANNO E.C. QUEVEN	D. CORFMAT O.C. LOCMINE	N. ETIENNE VELOCE VANNES	D. LAPPARTIENT V.S. RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,925	89	D. LE ROCH A.C. LANESTER 56	J. POTTIER A.S.P.T.T. RENNES	J. OZOLS U.C.K. VANNES	J.B. HEDAN S.C. MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuy	Arzon	125,500	43,201	100	C. MAHE B.I.C. 2000	S. ABADIE O.C. LOCMINE	F. LANCON U.C.K. VANNES	J. LORIC O.C. LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,892	98	J. SIMON SUPER SPORT 35	F. LANCON UCK VANNES	T. MACE VENDEE U	X. TREHIN E.C. EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,984	67	R. LE GOFF A.C. LANESTER 56	P. PAYEN U.S. LA GACILLY	A. MADEC COTES ARMOR CYC.	F. LE COGUIC (J) V.C. PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuy	128,500	43,807	99	S. LE VESSIER V.C. PONTIVY	F. SCHMIDT COTES D'ARMOR CYC.	L. PICHON V.C.P. LORIENT	F. LE COGUIC (J) V.C. PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,077	66	F. LANCON BIC 2000	S. VILCHEZ V.C. PONTIVY	L. POILVET U.C. BRIOCHINE	S. TANGUY V.C. PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,161	63	A. TULIK VENDEE U	F. MALLEGOL BIC 2000	F. LANCON BIC 2000	S. MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuy	Le Tour du Parc	158,000	45,431	57	V. RAGOT V.C.P. LOUDEAC	J. JEGOU BIC 2000	F. SEIGNEUR ASPTT RENNES	M. LE GAL A.C. LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M. CAM BIC 2000	R. DEQUIPPE U.C. NANTES-ATL.	R. GUYOT VENDEE U	S. BOURGOUNGON A.C. BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,513	126	L. TELLIER V.C.P. LOUDEAC	P. MARCEL MILLET A.C. BISONNIN	V. GOUSSET C.M. AUBERVILLIERS	C. RUSSO CHARVIEUX CHAVAGN.

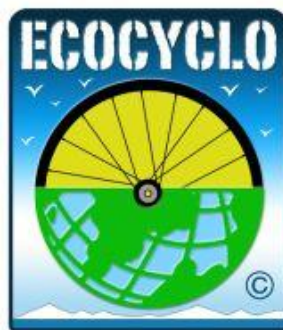


**« UN ÉVÉNEMENT VERT DANS UN ENVIRONNEMENT
EXCEPTIONNEL ET PRESERVE »**

NOTRE ENGAGEMENT DURABLE

UN ÉVÉNEMENT RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

Presqu'île de Rhuy
**Tour cycliste
plus écolo**



NOS ACTIONS :

- > Mise en valeur d'un comportement irréprochable par l'attribution du « prix du dossard vert » lors de la cérémonie protocolaire
- > Tri des déchets sur les sites de départ et d'arrivée

RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit. »

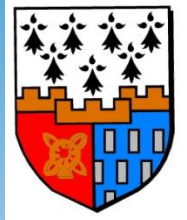
Faisons évoluer ensemble les comportements dans le bon sens.



MERCI A NOS PARTENAIRES



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Le Tour du Parc



Saint-Armel



Le Hézo



NOS PARTENAIRES PRIVÉS



LES MEDIAS

